



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le lundi 9 juin 2014 à 18 h
8000, rue Notre-Dame, Lachine, Québec

PRÉSENTS M. Gary Whittaker, président
M. Jacques Nolin, vice-président et trésorier
Rév. Bill Jay
Mme Marjorie Rutherford
Dre Katherine Moxness, secrétaire et directrice générale
Dre Evelyn Lusthaus
M. Ian Moodie
M. Gary Waxman
Mme Kelly Wilson
M. Stephen Goulet
M. Stuart Rechnitzer, Ombudsman (invité)
Mme Suzanne Sevigny

ABSENTS Mme Monique Bureau
M. Frank Vincelli
Mme Jacqueline Scott

PUBLIC La séance était ouverte au public.

1. QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

La réunion dûment convoquée et le quorum atteint, est ouverte à 18 h 05 par le président, M. Gary Whittaker.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité sur proposition de Mme Suzanne Sevigny et appuyée par M. Bill Jay. (**Résolution no 23-2014**)

3. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE TENUE LE 5 MAI 2014

Le procès-verbal est déposé le 9 juin et sera approuvé lors de la prochaine séance du conseil d'administration.

4. COMITÉS DU CONSEIL

4.1 Comité de vérification et des finances

4.1.1 Rapport financier annuel pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2014

Les vérificateurs externes ont présenté leur rapport au comité de la vérification et des finances du CROM. Le rapport ne comporte pas de restrictions et montre que la structure financière du CROM est solide.

M. Jacques Nolin fait rapport pour la treizième période, laquelle affiche un excédent de 347 000 \$. Le CROM demandera de dégager l'excédent dès que

possible. L'excédent est causé principalement par le non remplacement des employés et par une réduction des coûts relatifs à STEP.

Sur proposition de M. Jacques Nolin appuyée par Mme Suzanne Sevigny, le conseil d'administration approuve le rapport financier annuel du CROM et autorise M. Gary Whittaker et Dre Katherine Moxness à signer le rapport annuel au nom du conseil d'administration. (**Résolution no 25-2014**)

4.1.2 Réductions budgétaires – plan des cibles préliminaire

M. Gary Whittaker indique qu'il demandera de dégager l'excédent (380 000 \$ + 347 000 \$ + excédent antérieur), pour un total de 882 608 \$.

M. Gary Whittaker ajoute que, depuis la dernière séance du conseil d'administration, nous avons été informés de la réduction de l'ordre de 1,7M \$ du budget (pour 2014-2015). Le CROM se doit de trouver des moyens de survie. Nous sommes dans un contexte financier difficile. Nous devons réagir par des mesures draconiennes. Les réductions s'appliquent à partir du 1^{er} avril 2014. M. Whittaker prévoit que tout le réseau de la santé éprouvera des difficultés.

Étant donné qu'il doit réduire de 1,7M \$ avant le 31 mars 2015, Dre Katherine Moxness explique que le CROM mettra fin à l'allocation aux usagers qui fréquentent un programme de travail. Comme il fallait agir rapidement, la décision a été prise par le comité de direction et doit maintenant être entérinée par le conseil d'administration. Dre Katherine Moxness explique le déroulement des discussions à propos de la fin de l'allocation de fréquentation : 8 mai – Table des DG, 14 mai – présentation de l'Agence sur les réductions budgétaires, 2 juin – discussion avec le comité de direction du CROM, 4 juin – rencontre avec les trois DG de Montréal, puis discussion avec le CRADI et analyse des répercussions sur la clientèle.

Dre Rhoda Root précise que 636 usagers reçoivent l'allocation de fréquentation. Aussi, 314 usagers obtiennent présentement la carte Opus. Nous aideront les familles à remplir les formulaires servant à demander une allocation de fonds par le biais d'un réseau de solidarité.

M. Joe Malko, président du comité des usagers, mentionne que M. Gary Whittaker l'a appelé à propos de ce dossier. M. Malko ajoute que le comité des usagers œuvre de pair avec le conseil d'administration afin de bâtir une relation de confiance et de renforcer la collaboration. Il aurait souhaité être informé plus tôt de cette orientation. Il aimerait qu'on explique exactement pourquoi nous devons mettre fin à l'allocation aux usagers, afin qu'il puisse, en toute connaissance de cause, expliquer l'orientation aux usagers. Il aurait voulu tenir une rencontre avec le comité de direction afin de pouvoir se préparer. Le comité des usagers se montre très déçu, vu tous les efforts investis dans l'amélioration de la collaboration. Le comité des usagers souhaite que la communication avec le conseil d'administration s'améliore.

Mme Carole Mercier rapporte la réaction du comité des parents. Les membres du comité savent bien qu'il incombe au conseil d'administration de prendre les décisions nécessaires. Par contre, ils auraient aimé avoir leur mot à dire avant la prise de décision du comité de direction. Cette façon de faire a causé du tort à la relation, ce qui veut dire que les liens de confiance devront être tissés de nouveau. Les membres du comité sont préoccupés, car des usagers ont déjà prévu le montant de l'allocation dans leur budget.

M. Bill Jay explique qu'il a tenté de décortiquer l'information. Le montant aux usagers à la fin du mois, de 203 \$, sert à payer leur titre de transport, leurs dépenses personnelles, leurs vêtements, et les coûts de participation. Ce montant

est resté le même depuis 14 ans, même si le coût de la vie, lui, a augmenté sur la même période. M. Bill Jay précise que cette mesure réduira de 8,1 % l'argent des usagers.

Dre Evelyn Lusthaus est déçue de ne pas avoir été consultée, en tant que membre du conseil d'administration. C'est la première fois que nous mettons fin à une allocation aux usagers, lesquels vivent près du seuil de pauvreté. C'est une décision importante dont elle n'a pas eu vent auparavant et elle est surprise que ce soit nécessaire. Le CROM doit démontrer pourquoi il est nécessaire d'agir ainsi quels sont les moyens que nous prendrons pour pallier cette réduction, quels sont les autres postes où il serait possible de réduire les coûts.

Mme Marjorie Rutherford affirme que le processus était irrespectueux. Elle trouve que le message de M. Gary Whittaker que la décision devait se prendre et a été prise, s'es fait sans les consulter. M. Gary Whittaker explique que c'est une prérogative du comité de direction constitué de cinq membres du conseil d'administration; c'est la raison d'être dudit comité, mais les décisions qui y sont prises doivent être entérinées par le conseil d'administration.

M. Gary Waxman ajoute que le comité de direction a estimé qu'il était urgent de prendre cette décision et qu'un dialogue doit être établi entre tous les membres. Il fait remarquer que toutes les questions ont été posées et ont trouvé réponse. Il est d'accord pour dire que tout doit être exposé clairement, et doit se faire dans la transparence et avec méthode.

M. Gary Whittaker présente les réductions budgétaires et les grandes lignes du plan de survie (ébauche) du CROM. Voir le PowerPoint en pièce jointe. Nous devons soumettre à l'Agence un budget, d'ici le 18 juillet 2014.

Dre Rhoda Root présente le projet que WIAIH mettra en œuvre à compter du 26 août 2014. Le comité des usagers a récolté plus de 7 000 \$ pour le CROM et WIAIH.

Dre Evelyn Lusthaus souhaite que les coûts par usager soient divulgués de façon à voir s'ils sont répartis équitablement. Ces données devraient être d'accès public. Elle croit que nous dépensons trop en services de 2^e ou 2^e½ ou 3^e ligne. M. Bill Jay avance qu'il faudra peut-être refuser les usagers les plus coûteux. Ils aimeraient connaître le coût par usager pour chacun des programmes.

Nous allons organiser des initiatives conjointes du conseil d'administration, du comité des parents et du comité des usagers. Nous définirons le processus et œuvrerons de pair avec tous nos partenaires.

M. Ian Moodie croit fermement que le CROM doit demeurer indépendant et offrir une certaine qualité de services. Ces réductions sont importantes et le seront davantage l'an prochain.

4.1.3 Budget provincial

Cette question n'a pas fait l'objet d'une discussion lors de la présente séance.

4.2 Comité de la vigilance et de la qualité

M. Bill Jay indique que le comité de la vigilance et de la qualité s'est montré très préoccupé des pièces du sous-sol. Le rapport de suivi doit être déposé à la prochaine séance du conseil d'administration.

M. Stuart Rechnitzer signale qu'il tente d'aiguiller certaines des plaintes de la liste d'attente vers l'Agence.

4.3 Comité des usagers

L'assemblée générale annuelle se tiendra à l'édifice de la rue Elm le 17 juin 2014. Dre Katherine Moxness et Dre Rhoda Root y présenteront les orientations stratégiques, ainsi que les réductions budgétaires relatives à l'allocation des usagers.

4.4 Comité des parents

Voir la discussion ci-dessus.

Mme Carole Mercier annonce qu'une émission de CTV à laquelle elle a participé sera diffusée le 11 juin 2014. Il faudrait mettre à jour le site Web du CROM, car elle a reçu des plaintes à ce sujet. Mme Nathalie Tétrault, agent d'information, enverra un message pour dire que le site Web est en construction.

4.5 Conseil multidisciplinaire

Il n'y a pas de rapport.

5. RAPPORT DU PRÉSIDENT

5.1 Rencontre de la DG et du président avec l'Agence, tenue le 30 mai 2014

M. Gary Whittaker indique que l'orientation de réduire le nombre de CSSS est ressortie clairement. Ainsi, les centres de réadaptation spécialisés évalueront la possibilité de se regrouper par mission, en tenant compte de plusieurs orientations. M. Roger Paquet dirigera le comité de travail qui planifiera la réorganisation sur l'Île de Montréal. M. Gary Whittaker représentera le CROM audit comité. Nous ne tendons pas vers le regroupement avec le CRDITED de Montréal. La fusion n'est pas une option pour le Centre Miriam. Il pourrait y avoir des mesures pour combiner les DI-TED-DP ou une modification des décrets (lois sur les langues officielles ou fusions forcées).

5.2 Financement et action gouvernementale – rencontre avec les députés - Agence

M. Gary Whittaker a demandé à M. Geoff Kelley de nous soutenir dans les démarches vers une rencontre avec les députés afin de les sensibiliser à la question du sous-financement du CROM. Nous avons une certaine influence politique dans l'Ouest de l'île, où des députés occupent des postes importants au sein du gouvernement.

5.3 Rencontre avec le président du conseil d'administration et la DG du CSSS de l'Ouest-de-l'Île

Une rencontre est prévue le 13 juin 2014 entre le DG du CSSS, le président du conseil d'administration et Dre Katherine Moxness et M. Gary Whittaker afin d'échanger des idées sur la rationalisation des services.

5.4 Maison de transition TGC – mise à jour

Il n'y a pas eu de discussion à ce sujet.

6. ACTIVITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT

6.1 Réalisations 2013-2014 et initiatives 2014-2015 relatives aux orientations stratégiques

Dre Katherine Moxness présente les réalisations de 2013-2014 et les objectifs pour 2014-2015. Voir la présentation PowerPoint en pièce jointe.

6.2 Entente de gestion – suivi

Dre Katherine Moxness a signé l'entente de gestion préliminaire et l'a envoyée à l'Agence. Les cadres supérieurs ont passé en revue les cibles de l'entente de gestion et les ont présentées au conseil d'administration. Il semble raisonnable d'atteindre ces cibles, à l'exception des cibles relatives à l'accès.

6.3 Allocations de fréquentation – Mise à jour de la planification et la mise en oeuvre

M. Gary Whittaker demande une résolution du conseil d'administration autorisant Dre Katherine Moxness à aller de l'avant dans la mise en oeuvre de l'élimination de l'allocation.

Sur proposition de Mme Suzanne Sevigny, appuyé par M. Gary Waxman, la résolution est adoptée. Les membres du conseil d'administration ont voté : 7 en faveur de la résolution et 2 absentions. (**Résolution no 26-2014**)

Nous devons élaborer un bon plan de communication et avancer de pair avec les usagers, leur famille, le comité des usagers et celui des parents. Dès demain, la priorité devra aller au plan de communication. Nous devons communiquer avec les usagers et leurs parents au cours de la semaine prochaine et la suivante afin de répondre de notre mieux à toutes leurs questions; nous les rencontrerons avant la diffusion du message.

6.4 Rencontre avec les cadres intermédiaires – 3 juin 2014

La directrice générale et les cadres supérieurs ont rencontré les cadres intermédiaires afin de passer en revue les réalisations de 2013-2014 et les orientations stratégiques, ainsi que pour tenir un remue-méninges sur les mesures d'économies. Les questions importantes ont été abordées : les réductions budgétaires, les cibles de l'entente de gestion, la réorganisation des services cliniques des établissements de santé, ainsi que la fin de l'allocation aux usagers. M. Gary Whittaker a participé à la rencontre, à la grande satisfaction des cadres intermédiaires.

6.5 Rencontre avec les employés – 9 et 11 juin 2014

La directrice générale et les cadres supérieurs ont rencontré les employés les 9 et 11 juin afin de passer en revue les réalisations de 2013-2014 et de présenter les orientations stratégiques pour 2014-2015. Des questions importantes ont été abordées : les réductions budgétaires, les cibles de l'entente de gestion, la réorganisation clinique de tous les établissements de santé, ainsi que la fin de l'allocation aux usagers.

6.6 Formulaire de nomination de deux délégués membres ordinaires de la Fédération pour 2014-2015

M. Jacques Nolin et M. Gary Whittaker sont nommés délégués à la Fédération des CRDITED sur proposition de M. Gary Waxman, appuyée par Mme Suzanne Sevigny. (**Résolution no 27-2014**)

6.7 Report de la production du rapport annuel à la fin août 2014

Dre Katherine Moxness explique que la production du rapport annuel est reportée à la fin août 2014, car une mise à jour du système SIPAD (Système d'information pour les personnes ayant une déficience) est en cours pour tous les CRDITED, ce qui empêche la production de statistiques à propos des usagers.

6.8 Lettre à Patricia Gauthier par le CROM et le CRDITED de Montréal à propos des bâtiments

Dre Katherine Moxness et M. Louis-Marie Marsan ont fait parvenir commune à l'Agence de Montréal dans laquelle est exposée notre intention de déménager du 8000, rue Notre-Dame et une demande de rencontre pour discuter du 8000 Notre-Dame, 7100 Champlain, et des sites Benny et St-Patrick.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Dans une optique d'amélioration de la communication et de consultation, il est décidé de tenir une séance extraordinaire afin d'examiner les options de réductions des dépenses et d'en discuter. Y seront invités les membres du conseil d'administration, les directeurs et des représentants du comité des usagers et du comité des parents. Cette séance de discussion des recommandations des cadres supérieurs relatives aux réductions budgétaires se tiendra donc le 7 juillet. Dre Katherine Moxness demande à Carole Mercier de débattre d'abord avec les parents de la manière dont ils pourraient contribuer.

8. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance extraordinaire fermée du conseil d'administration, soit un remue-méninges à propos des réductions budgétaires, se tiendra le lundi 7 juillet au 8000, rue Notre-Dame à 18 h à Lachine. Le conseil d'administration tiendra une autre séance la semaine suivante, le 14 juillet, pour approuver le budget.

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

Puisqu'il n'y a pas d'autres points soulevés, la séance est levée à 21 h.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE